

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le lundi 16 octobre 2000 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore laurentienne.

PRÉSENCES :

Représentantes,
Représentants :

Isabelle Matte	Adrien-Gamache
Danielle Desrochers	André-Laurendeau
Sylvie Picard	Antoine-Brossard
Sylvie Gosselin	Armand-Racicot
Dominique Gardiner	Bourgeois-Champagnat
Gilles Delisle	Carillon
Sylvie Chicoine	Charles-Bruneau
Chantal Albert	Charles-Lemoyne
Pierre Nadeau	D'Iberville
Éric Read	De Maricourt
Pierre-Yves Daigneault	De Normandie
Mario Pelletier	Des Mille-Fleurs
Robert Marcl	Des-Quatre-Saisons
Daniel Coté	Des-Quatre-Vents
Line Vachon	Des Saints-Anges
Linda Bossé	Gaétan Boucher
Christian Boisclair	Georges-P.-Vanier
Lise B. Lavoie	Gérard-Filion
Gilbert Provost	Guillaume-Vignal
Carole Bélanger	Hubert-Perron
Gilbert Potvin	Inter. De Greenfield Park
Paul Richard	Inter. St-Edmond
Jacynthe Gravel	Jacques-Rousseau
Alain Bissonnette	Joseph-De Sérigny
Monique Gagnon	De La Mosai que
Mario Boudreault	Lajeunesse
Diane Fournier	Les-Petits-Castors
Marie-Élène L'Espérance	Marie-Victorin (Brossard)
Caroline Loïselle	Monseigneur-Forget
Pauline Charest	Paul-De Maricourt
Sylvie Brisebois	Pierre-Brosseau
Isabelle Giguère	Pierre-D'Iberville
Pierre Benoit	Pierre-Laporte
Jean-Guy Rochefort	Plein-Soleil
Diane Benoit	Préville
Michel Lebel	Rabeau
Claude Roy	Saint-Jean-Baptiste
Linda D'Astous	Saint-Joseph
Johanne Gaudreau	Saint-Laurent
Diane Lagacé	Sainte-Agnès
Richard Drolet	Sainte-Claire (Longueuil)
Marie-Josée Ulrich	Samuel-De Champlain (Brossard)
Michel Parent	Samuel-De Champlain (Longueuil)
Jean Therrien	Tournesol
Isabelle Forget	Tourterelle

Substituts :

Linda Jetté	Du-Jardin Bienville
Luc Boilard	Félix-Leclerc
Luc Langlois	La Farandole
Mario Boudreault	Mgr-A.-M.-Parent
Linda Coté	Paul-Chagnon
Sylvain Lemay	Tournesol

Participantés,
Participants :

Huguette Richard D.G.A	Pierre Bérubé
Ginette Vincent	Jacques-Francoeur

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Gilles Delisle préside l'assemblée. Ayant constaté qu'il y a quorum, il s'adresse aux participants pour les informer de la démission de monsieur André Turgeon à titre de membre et de représentant (secondaire) à la Fédération des comités de parents de la Montérégie.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Marie-Josée Ulrich demande d'ajouter un point 4b à l'ordre du jour, intitulé « élection d'un représentant pour le secondaire à la Fédération des comités de parents de la Montérégie ».

Le président de l'assemblée nous avise de l'absence de monsieur Louis Venne. Il y a donc modification du point 8 qui devient la gestion des bibliothèques.

Résolution numéro CP213-10-00

Il est proposé par madame Marie-Josée Ulrich et unanimement résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec l'ajout du point 4b et la modification du point 8.

Adopté à l'unanimité

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 19 JUIN ET 2 OCTOBRE 2000

Madame Pauline Charest de l'école Paul De-Maricourt signale sa présence à cette réunion. Il faut lire : à la page 2, au point 2, il est proposé par monsieur André Brault d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

À la page 2, au point 3 premier paragraphe, M. Louis Venne viendra à la deuxième assemblée de l'année 2000-2001, soit celle du 16 octobre 2000 nous entretenir de la réforme.

À la page 7 au point 14, ajout de : obtenir un cahier de travail pour les membres et projet de bulletin scolaire pour la réunion du 16 octobre.

Résolution numéro CP214-10-00

Il est proposé par madame Danielle Desrochers d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2000 tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

Résolution numéro CP215-10-00

Il est proposé par madame Sylvie Picard d'adopter le procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2000 avec mention que monsieur Michel Parent de l'école Samuel de Champlain (Longueuil) était présent.

Adopté à l'unanimité

4. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Gilles Delisle porte à notre attention l'offre d'achat du livre « 2000 ans d'histoire ». Après avoir lu la lettre de démission de monsieur André Turgeon, il mentionne que c'est avec regret que nous devons accepter sa démission.

4b) élections d'un représentant, du secondaire, à la Fédération des comités de parents de la Montérégie.

Le président déclare ouverte la période de mises en candidature.

Résolution CP216-10-00

Madame **Linda D'Astous** propose la candidature de madame **Sylvie Picard**.

Le président demande à la candidate si elle accepte sa mise en candidature.

Madame **Sylvie Picard** accepte.

Étant la seule candidate au poste de représentante à la Fédération des comités de parents de la Montérégie, monsieur **Gilles Delisle** déclare madame **Sylvie Picard** élue au poste de représentante du secondaire à la Fédération des comités de parents de la Montérégie.

5. PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Madame Johanne Gaudreau nous informe que la politique familiale rembourse le deux tiers (2/3) du montant payé par les parents pour les effets scolaires à partir du 3^e enfant qui fréquente une école de la CSMV : les frais d'imprimerie et d'agenda seront remboursés cette année. Un avis écrit a été envoyé dans les écoles ciblées.

Les revenus de location d'espace sur le toit de l'école Pierre-Brosseau pour une antenne Clearnet, soit la somme de 5 000 \$ par année, sont maintenant remis à l'école. Madame Sylvie Picard tient à remercier madame Denise B. Lussier pour son implication dans le dossier.

En ce qui concerne la participation d'un parent, sans droit de vote, sur le comité de sélection lors de la nomination d'un directeur d'école, le comité de parents devra poursuivre des démarches.

6. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ É.H.D.A.A

L'assemblée générale du comité se tiendra le 1^{er} novembre 2000.

7. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Huguette Richard nous annonce qu'elle remplace jusqu'à son retour madame Denise B. Lussier, absente pour maladie.

Le document « Développement des personnes » sur la vision et les orientations de la CSMV, version corrigée, devrait nous être remis sous peu.

La demande a été faite à madame Richard qu'une liste des sujets de consultation soit remise au comité de parents, même si le calendrier n'est pas définitif, pour la prochaine réunion.

Madame Richard doit aussi vérifier pour la prochaine assemblée si une sensibilisation auprès des équipes-écoles a été faite pour faciliter l'intégration des classes spéciales dans une nouvelle école.

Résolution numéro CP217-10-00

Monsieur Mario Boudreault propose que la Commission scolaire envoie une copie des documents pour consultation officielle au président de chaque conseil d'établissement et simultanément à la direction de chaque école.

Adopté à l'unanimité

8. GESTION DES BIBLIOTHÈQUES

Madame Lorraine Lahaie nous informe de la mise sur pied d'un comité pour faire le point sur l'état des bibliothèques dans nos écoles primaires au moyen d'un questionnaire. Plusieurs recommandations ont été faites suite à la réponse de ce questionnaire.

Un rapport a été déposé à la fin du mois de mai 2000. Ce rapport faisait mention des modifications à apporter au système informatique; vingt-huit écoles ont accepté de procéder à ce changement. Le logiciel Biblionet est en expérimentation actuellement dans deux écoles. Les dépenses générées par le nouveau logiciel devront être assumées par l'école.

Pour ce qui est des nouveaux livres qui ne sont pas sur la liste, un codage temporaire peut-être utilisé en attendant la mise à jour du logiciel.

Le rapport sur l'état des bibliothèques est un rapport interne. Il n'est donc pas disponible pour consultation publique.

Il n'y a aucune politique quant à l'orientation des bibliothèques scolaires.

9. PRÉSENTATION DE LA REFORME

Madame Ginette Vincent et monsieur Jacques Francoeur nous expliquent en détail le document de la réforme « La mission de l'école ». Madame Vincent nous informe que la réforme nous vient des états généraux qui nous a donné 3 missions c'est-à-dire : socialiser, instruire et qualifier.

10. RAPPORT SUR LES BULLETINS

Monsieur Pierre Bérubé nous informe qu'un modèle de bulletin sera envoyé à chaque école de la Commission scolaire. Les écoles peuvent ou non utiliser ce modèle, ou bien elles peuvent en créer un. Il y aura toujours 4 communications écrites par année; pour cette année, la première communication se fera à la mi-octobre.

11. RESOLUTIONS DE L'EXÉCUTIF

11.1 : Paiement par chèque ou argent comptant

Voici la résolution de l'exécutif du 14 septembre 2000 :

Considérant qu'il n'est ni raisonnable, ni sécuritaire pour les enfants et les écoles d'être en possession d'argent comptant ;

Le comité de parents demande à la CSMV d'émettre une directive aux écoles pour que les parents puissent choisir leur mode de paiement à leur discrétion.

Un amendement est proposé par madame Danielle Desrochers à cette résolution.

Résolution numéro CP218-10-00

Il est proposé par madame Danielle Desrochers que le comité de parents demande à la CSMV d'émettre une directive aux écoles pour que les parents puissent choisir leur mode de paiement à leur discrétion, tout en privilégiant le paiement par chèque.

Adopté à l'unanimité

11.2 : Période de résorption du déficit de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Madame Johanne Gaudreau propose que le 5^e paragraphe de la **résolution numéro CP192-06-00** soit modifié comme suit : il est proposé par madame Johanne Gaudreau que la CSVM répartisse la période de résorption de son déficit sur 5 ans au lieu de 3 ans, et que ce point soit débattu et voté à la prochaine session des commissaires, le 24 octobre 2000.

Adopté à l'unanimité

12. SITE INTERNET

Résolution numéro CP219-10-00

Monsieur Gilbert Provost propose que l'exécutif soit mandaté pour voir à ce que le comité de parent ait son site Internet ou sa propre adresse de courriel. L'autre alternative serait de l'intégrer au site de la Commission scolaire ou de la Fédération des comités de parents de la Montérégie.

Adopté à l'unanimité

Un comité est donc formé des personnes suivantes : Gilbert Provost, Marie-Josée Ulrich, Sylvie Brisebois, Jean Therrien et Jacynthe Gravel. Ce comité verra à contacter la CSMV pour entreprendre des démarches dans le sens de la proposition précédente, étudier la possibilité et la pertinence de doter le comité de parents d'un site Internet et d'en faire rapport à l'exécutif. Le comité vérifiera si monsieur Lussier de l'école Maurice-Duplessis est intéressé.

13. CORRESPONDANCE

Madame Sylvie Picard s'informe auprès de madame Richard des résultats du sondage sur la rentrée progressive au préscolaire, tel que reçu par plusieurs membres. Madame Richard mentionne que ce questionnaire est un document qui a été envoyé aux directions d'écoles primaires et qu'aucune cueillette de données ou analyse ne sera faite.

14. PAROLE AU PUBLIC

Résolution numéro CP221-10-00

Monsieur Mario Boudreault propose que l'on envoie un mot de réconfort et de remerciement à monsieur André Turgeon pour ses nombreuses années de dévouement au sein du mouvement.

Adopté à l'unanimité

Résolution numéro CP222-10-00

Monsieur Richard Drolet propose que le comité demande à la Commission scolaire d'entreprendre le plus rapidement possible la consultation promise quant aux règles d'application de la politique des ÉHDAA et en particulier de la localisation des classes spéciales dans les écoles de la Commission scolaire.

Adopté à l'unanimité

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution numéro CP222-10-00

Il est proposé par monsieur Éric Read et unanimement résolu que la présente assemblée soit levée, et ce à 22 h 30.